

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

CONCOURS DE L'AGRÉGATION

D'ÉCONOMIE ET GESTION

SESSION 2004

OPTIONS

ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**
Professeur d'économie mathématiques et statistiques
Université Mohamed V - Agdal Rabat

Président du jury

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

SOMMAIRE

	Pages
Composition du jury	4
Observations générales sur le concours	5
 Épreuves d'admissibilité	
Épreuve écrite d'économie générale	7
Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises	8
Étude de cas de gestion comptable et financière	9
Étude de cas de gestion commerciale	11
 Épreuves d'admission	
Épreuve orale de « Thème économique, juridique et social.....	14
Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion »	15
Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière	16
Épreuve orale de leçon de gestion commerciale	18
 Annexes	
	21

Composition du jury ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Mohamed ABOUCH
Professeur de l'enseignement supérieur
Université Mohamed V - Agdal RABAT - Maroc

Monsieur Abdellah AMALLAH
Professeur de l'enseignement supérieur
ISCAE – CASABLANCA - Maroc

Monsieur Hassan Azwawi
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,
Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET
Inspecteur général de l'éducation nationale
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD
Professeur de l'enseignement supérieur
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - France

Madame Anissa LEHADIRI
Professeur assistante
Faculté de droit de MOHAMMEDIA – Maroc

Monsieur Alain LUSSEULT
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Éric MARGOTTEAU
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Gérard de Nerval – 02200 SOISSONS - France

Monsieur Lahcen OULHAJ
Professeur d'économie mathématiques et statistiques
Université Mohamed V - Agdal de RABAT - Maroc

Madame Chantal SAUVIAT
Professeur agrégé d'économie et gestion
École Nationale de Commerce, 70 bd. Bessières 75017 PARIS - France

Observations générales sur le concours

La session 2004 du concours de l'agrégation d'économie et gestion marque une rupture par rapport aux années précédentes, en raison de la très forte diminution du nombre de candidats, qui est passé d'environ 35 présents à l'écrit en 2002 et 2003 à 14 en 2004. A un triple titre, la session 2004 du concours représente un tournant en matière de recrutement de professeurs agrégés.

En premier lieu, la chute des candidatures de professeurs certifiés ayant suivi le cycle préparatoire à l'École normale supérieure de l'enseignement technique de Mohammedia, correspond à un relatif épuisement de ce vivier, phénomène qui était d'ailleurs largement prévisible, en raison du caractère peu attractif du statut d'agrégé, comparé par exemple aux possibilités offertes par la promotion à l'ancienneté.

Deuxième explication de cette baisse des effectifs, les candidats libres (c'est-à-dire se présentant au concours de leur propre initiative, sans avoir suivi au cours de la session ou antérieurement, la moindre préparation) ne se sont pas présentés cette année, alors qu'ils représentaient une dizaine de candidats lors des sessions précédentes. Il est très probable que l'absence de réussite de ces candidats au concours a joué un rôle dissuasif important.

Dernier élément, les réformes mises en place dans l'enseignement supérieur et, tout particulièrement, celles des troisièmes cycles universitaires (DESA), ont troublé la lisibilité des possibilités d'inscription, privant certainement le concours de candidats ayant de fortes chances de réussite.

Cette évolution des candidatures n'a pas été neutre en matière de résultats. Même si le jury a pu se réjouir d'observer des prestations, tant écrites qu'orales, d'une grande qualité, elles ont été globalement moins nombreuses que lors des sessions précédentes et, somme toute, les résultats de cette session sont inférieurs à ceux observés en 2002 et 2003 et nettement plus resserrés autour de la moyenne. Cela n'a pas empêché le jury de déclarer 9 candidats admis, ce qui représente un taux de réussite (admis/présents) proche de 26 %, ce qui témoigne du caractère très ouvert de ce concours. Les conditions devraient d'ailleurs changer assez rapidement, puisque le nombre de candidats pourrait augmenter rapidement au cours des prochaines années, notamment avec l'arrivée de candidats issus des CPGE, rendant le concours de plus en plus sélectif.

Pour le reste, l'accueil à l'École normale supérieure de Rabat-Takaddoum fut excellent et l'organisation du concours, désormais particulièrement bien rodée, s'est révélée d'une grande efficacité, pour la plus grande satisfaction des membres du jury. Il convient donc de remercier tout ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à faire de l'exercice 2004, une session réussie à bien des égards.

Juillet 2004,

Monsieur Lahcen OULHAJ

Président du concours de l'agrégation
d'économie et gestion

Épreuves écrites d'admissibilité

Ces épreuves se sont déroulées du 15 au 17 juin 2004 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

SUJET : Mondialisation et développement économique

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies	14
Moyenne des notes	10,83
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	7
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	10
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	6
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	3

Observations du jury

Le sujet, de par son caractère général et actuel, ne semble pas avoir surpris les candidats.

D'emblée, les termes du sujet ont été définis et la problématique bien posée. Les copies présentent, dans leur majorité, une structure : introduction, développement et plan. Toutefois, un grand nombre d'introductions sont excessivement longues. On ne rappellera jamais assez l'importance d'une problématique bien posée, d'un développement équilibré ayant pour objectif de traiter le sujet sous ses différentes facettes, sans débordement excessif, et enfin, d'une conclusion présentant la synthèse et ouvrant sur de nouvelles perspectives.

Les candidats ont fait preuve de connaissances, théoriques et factuelles certaines. Deux catégories de copies se distinguent :

- de bonnes copies, mais qui ne sont pas parvenues à intégrer de façon explicite les éléments d'ouverture tels que la gouvernance, la mondialisation et le développement durable ;
- de moins bonnes, qui ont adopté une vision réductrice du sujet.

Par rapport à l'année précédente, le niveau s'est amélioré et les conseils du jury semblent avoir été pris en compte. Ils demeurent d'actualité, tout particulièrement en veillant à ce que l'argumentation développée s'articule autour d'une approche théorique illustrée à partir de faits et d'une approche empirique interprétée à la lumière de l'enseignement théorique.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

SUJET : Concentration d'entreprises et intégration des moyens

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies	14
Moyenne des notes	10,77/20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	9
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	5
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	2

Observations du jury

Le sujet correspondait à une thématique d'actualité en ce qui concerne l'environnement marocain, notamment avec l'importante opération de fusion de deux groupes bancaires, tout en faisant référence à un corpus académique bien identifié en matière de stratégie.

Le sujet ne semble pas avoir posé de difficulté particulière à la majorité des candidats. Quelques-uns toutefois n'ont pas su prendre assez de recul par rapport à l'actualité et sont restés sur une approche trop descriptive par rapport aux éléments d'actualité, qui ne devaient servir que d'illustration.

La plupart des copies ont établi le lien avec les manœuvres stratégiques ; quelques-unes ont même abordé le sujet avec un regard critique sur l'intérêt du recours à la concentration pour intégrer des moyens et ont su montrer qu'il y avait d'autres voies d'intégration.

Les attentes du jury sont toujours celles annoncées lors des précédentes sessions de ce concours. Le jury cherche à valoriser des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif développant une argumentation logique appuyée sur des références académiques et des exemples.

Cette année encore, la plupart des copies a répondu à de telles attentes. Le jury croit toutefois bon de rappeler, une fois encore, qu'un libellé de sujet structuré autour d'un « et » invite les candidats à présenter un plan développant les liens, les oppositions, les séquences logiques ou chronologiques entre les termes du sujet.

Des copies, assez décevantes présentant une juxtaposition d'éléments, ont été peu nombreuses. Dans l'ensemble, les prestations ont répondu aux attentes du jury.

Comme lors des sessions précédentes de ce concours, la lecture des copies témoigne d'un bon niveau de préparation des candidats. Les références académiques étaient nombreuses, les illustrations très fournies. Parfois, les candidats ont du mal à se détacher d'une trame générique apprise au cours de la préparation, ce qui donne parfois des copies assez similaires et convenues, mais les candidats ont en général su développer de bonnes argumentations, certaines copies, sans doute trop peu nombreuses, sont même excellentes et originales avec une bonne mise en perspective stratégique de la problématique du sujet.

Par ailleurs, le jury se félicite de la maîtrise de l'expression écrite dont a fait preuve la majorité des candidats, et souligne, a contrario, la présence de quelques copies où le style et surtout l'orthographe laissent à désirer pour un concours de ce niveau.

Les copies qui n'ont pas obtenu de bonnes notes traduisaient pour certaines un manque de préparation évident et pour d'autres une confusion dans l'analyse de la dynamique du sujet ; quelques-unes ont souffert d'une expression assez maladroite et trop peu nuancée.

Encore une fois, il convient d'attirer l'attention des préparateurs sur la nécessité de bien identifier le cœur du sujet (ici discuter de la dynamique du lien entre le moyen technique qu'est la concentration et l'objectif stratégique qui est d'intégrer des moyens pour réaliser une stratégie) pour éviter une copie qui présente de simples rappels de cours ou un exposé d'opinions non argumentées ; ce qui, à la surprise du jury, a été hélas le cas pour quelques copies.

Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité générale des prestations des candidats au cours de cette session, mais qualité en léger repli par rapport aux sessions précédentes. L'ensemble reste d'une facture honorable et témoigne en général du sérieux de la préparation de la majorité des candidats.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies	8
Moyenne des notes	7,6
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	3
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	1
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	5

Observations du jury

En remarque préliminaire, il est utile de préciser que cette session marquée par un faible nombre de candidats ne permet pas de dresser des observations statistiquement significatives. Cependant, le rapport ci-dessous pourra contribuer à éclairer les candidats sur les attentes du jury de ce concours.

Le sujet était destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptables et financiers, à juger leur capacité à analyser une situation d'entreprise et à proposer des solutions aux problèmes posés. Conçu à partir de données réelles extraites du rapport d'activité de la Samir de l'exercice 2001-2002 et d'annexes élaborées pour les besoins du cas, le sujet comportait 4 dossiers indépendants.

Le premier dossier proposait un travail classique d'analyse financière à partir des documents comptables fournis, à réaliser en deux volets : activité et équilibre financier.

Cette partie ne présentait pas de difficultés particulières ; cependant, les données réelles exprimées en dirhams étaient laborieuses à manier. Rien n'interdisait aux candidats de raisonner en KMAD ou MMAD pour la première partie. Les candidats ont éprouvé des difficultés à rédiger des commentaires pertinents faute de sélectionner de bons indicateurs et de les interpréter à la lumière des documents contextuels fournis. Il est utile de rappeler aux candidats que l'étude de cas ne correspond pas à un exercice d'application et mérite une approche synthétique nourrie de l'ensemble des documents fournissant un éclairage environnemental complétant la dimension purement technique.

Le second dossier abordait le thème de la gestion de projets au travers de l'étude de suivi d'un chantier de construction d'un pipe line. Le management par projet est une approche assez novatrice lorsqu'il s'agit de créer et piloter une cellule de réflexion sur un nouveau produit. Ici, la démarche était plus classique et portait sur le suivi de l'avancement et des coûts d'un projet. Les outils d'ordonnement des tâches et d'analyse des écarts étaient requis et correspondent à des éléments fondamentaux en gestion. Aucun candidat n'est parvenu à traiter correctement cette partie et très peu s'y sont aventurés révélant de lourdes carences en outils de gestion déjà signalées lors de la dernière session.

Le troisième dossier proposait une étude de gestion du risque de change. L'énoncé ne comprenait pas d'annexe et réclamait donc un traitement technique. Beaucoup de candidats n'ont pas su exposer le risque de change caractérisé par une appréciation du dirham par rapport à l'euro. Les copies ont révélé une connaissance insuffisante des méthodes de couverture de risque de change et des difficultés de raisonnement sur les problèmes de parité.

Le quatrième dossier faisait appel à des connaissances générales sur les progiciels intégrés qu'il convenait de mettre en relation avec l'entreprise étudiée. Le jury a constaté que les candidats possédaient de bonnes notions sur ces systèmes d'informations mais a regretté toutefois un manque d'application de celles-ci au cas étudié.

Remarques destinées aux futurs candidats

- Le soin apporté aux copies fait souvent défaut. Les candidats doivent intégrer la nécessité et l'importance de la présentation des travaux. Les références (questions, renvoi à une note explicative...) doivent comporter un adressage précis. Les calculs doivent être organisés dans des tableaux assurant clarté et bonne compréhension au lecteur averti.
- Un effort rédactionnel est attendu par le jury qui a constaté de trop nombreuses fautes de langue (orthographe, style, expression...) incompatibles avec la fonction d'enseignant.
- La préparation au concours de l'agrégation ne se résume pas à la simple acquisition et l'entretien de techniques de gestion comptables et financières mais requiert une prise de recul par rapport à des outils autorisant leur emploi dans des contextes variés, voire nouveaux. Il s'agit de dépasser le stade opérationnel pour accéder à une démarche de réflexion plus globale, contingente et systémique afin de tendre vers « l'esprit » étude de cas.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE *(suivant l'option choisie par le candidat)*

Le sujet intégral de l'étude de cas est disponible sur le [site du CPA-EG](#)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies	5
Moyenne des notes	7,6/20
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	3
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieur ou égale à 10/20	1
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieur ou égale à 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieur ou égale à 8/20	4

Observations du jury

De manière désormais traditionnelle, le sujet comporte quatre parties visant à évaluer les compétences des candidats dans les domaines qualitatifs et quantitatifs d'une part, descriptifs et normatifs d'autre part.

Le jury attend que transparassent les concepts essentiels à travers des réponses induites par la situation proposée ainsi que des procédures méthodologiques.

Le sujet retenu : « Maroc Telecom », a été choisi de manière à interpeller l'ensemble des candidats par l'ampleur et l'actualité de la problématique proposée. Pour l'essentiel, les documents fournis aux candidats proviennent d'études réalisées in situ par des universitaires, de sites Web et de différentes revues. Les limites informationnelles qui les caractérisent, l'obligation d'une certaine confidentialité, incitent cependant à une large ouverture et à la formulation d'hypothèses de travail.

I- SUR LE FOND

- 1- Le premier dossier invite à procéder à l'analyse des informations sous forme de SWOT. Certains candidats ignorent ce modèle, restituent les informations à l'identique et de manière non structurée. La visualisation sous forme graphique a fait l'objet de confusions. Le texte a été ou trop peu ou trop exploité ; quelques candidats ont anticipé la question 4.
Il convient de répéter combien il est important de lire attentivement la question afin d'y apporter une réponse pertinente de la manière la plus efficiente.
- 2- Le dossier 2 traitait de la stratégie commerciale de « Maroc Telecom ». Cette étude ne pouvait être conduite dans l'ignorance des stratégies développées par les concurrents. L'importante documentation annexée a permis aux candidats d'apporter des réponses acceptables. Les candidats ont mis en évidence la politique commerciale de « Maroc Telecom » et ce, de manière contingente.
- 3- Le dossier 3 invitait le candidat à retrouver et à identifier les bases de compétitivité de « Maroc Telecom ». La formulation de la question faisait appel à des référents classiques maîtrisés par la majorité des candidats. Mais trop de copies montrent un traitement superficiel de cette question : manque de temps, manque de structuration ? Les candidats n'ont pas su sérier leurs réponses et avaient anticipé partiellement cette analyse dans le SWOT et cela, à leur détriment.
- 4- Le dossier 4 traite du management stratégique en invitant les candidats à présenter un plan stratégique. Trop peu de candidats connaissent le concept, son contenu et les procédures attachées. L'étude d'un cas d'entreprise ne peut se faire sans l'aide des outils appropriés

La connaissance et la maîtrise de l'outil statistique est indispensable. Le jury déplore qu'aucun candidat n'ait calculé le test de Student. Pour la troisième année consécutive des lacunes importantes apparaissent dans ce domaine.

II – SUR LA FORME

Le jury constate un progrès dans la forme. Rares sont les candidats qui ne respectent pas la règle de l'indépendance des dossiers (un dossier par feuille). Les copies avec une pagination lacunaire et une lisibilité délicate sont en voie de disparition. Cependant, le jury relève encore beaucoup trop de fautes d'orthographe et de structures grammaticales incertaines. L'enseignant doit rester un modèle pour ses élèves aussi bien sur le fond que sur la forme.

Ce millésime restera sans doute comme un millésime de transition en raison du faible nombre de candidats. Il est difficile de procéder à une analyse fine et de porter un jugement catégorique à partir d'une population numériquement aussi peu importante.

Épreuves d'admission

Les épreuves orales se sont déroulées du 28 juin au 1^{er} juillet 2004, dans les locaux de l'École Normale Supérieure de RABAT.

ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques	
Nombre d'exposés notés par le jury	12
Moyenne des notes obtenues	10,00/20
Nombre de notes supérieures ou égales à la moyenne	8
Nombre de notes inférieures à 10 et supérieures ou égales à 8	2
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	8
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	4
Nombre de notes inférieures à 8	2

I - Sujets posés

- Le nouveau droit du travail au Maroc : vers un nouveau modèle salarial
- Droit du travail et emploi
- Les services : entre État et marché, comme levier de la croissance

II - Commentaires du jury

Les sujets proposés dans le cadre de l'épreuve TEJS ne présentaient pas de difficultés majeures pour les candidats et portaient sur des thèmes dont l'actualité, dans le contexte marocain, ne pouvait échapper à personne.

Cette année, le jury avait tenu à se caler sur l'intitulé de l'épreuve en proposant des sujets mettant systématiquement en relation les composantes juridique, économique et sociale.

En ce qui concerne la forme, la majorité des candidats a respecté les règles de l'exposé : introduction, plan structuré et argumenté, conclusion. Une utilisation systématique et appropriée du rétroprojecteur et du tableau a été constatée, avec cependant, pour une minorité de candidats, des prestations présentées avec un débit de parole trop rapide et /ou en lisant leurs notes.

Pour le fond, presque tous les candidats définissent les termes du sujet, cernent bien la problématique, justifient et annoncent leur plan. Manifestement, les candidats se sont intéressés à l'évolution du droit marocain, mais sont encore trop nombreux à s'en tenir à des généralités, témoignant de connaissances assez limitées en la matière. Concernant l'économie, les exposés, en général, mêlent, de façon cohérente les éléments factuels et théoriques, mais laissent parfois penser que l'économie s'est éteinte avec John Maynard Keynes et qu'il n'existe aucune pensée économique contemporaine. Les données chiffrées relatives à l'activité économique mondiale restent encore trop approximatives.

III – Recommandations aux candidats

Pour les futurs candidats, quelques recommandations devraient être suivies :

- Mieux organiser le plan afin de répondre strictement et précisément au sujet proposé
- Proposer une approche équilibrée de l'économie et du droit sans oublier la dimension sociale du thème
- Organiser l'exposé de manière logique, en établissant des relations entre les trois disciplines constitutives du thème afin d'éviter la juxtaposition de connaissances isolées
- Veiller à actualiser les connaissances et à connaître quelques grandeurs et indicateurs de base, notamment par la lecture régulière de la presse mondiale spécialisée dans les domaines économique, juridique, politique et social.

ÉPREUVE ORALE D'EPPG : ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	12
Moyenne des notes obtenues	10,92/20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	8
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	8
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	5
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	1

Sujets posés

- La franchise : méthode de commercialisation, stratégie de développement ou modèle de partenariat ?
- La «bonne gouvernance» pour l'entreprise marocaine : mode ou nécessité ?
- La démarche qualité est-elle réservée aux grandes entreprises ?

Remarques du Jury

Même si la qualité des prestations a pu varier assez fortement d'un candidat à l'autre au cours des interrogations, le jury a toujours remarqué un net effort de structuration de l'exposé.

Le niveau de maîtrise des connaissances est en général assez bon, celui des techniques d'expression orale l'est parfois un peu moins. En effet, quelques candidats lisent leurs notes sur un ton et un rythme peu propices à une attention soutenue de la part d'un auditoire, ce qui constitue un handicap sérieux pour d'éventuels futurs professeurs agrégés devant s'exprimer face à une classe.

Cette année encore, le jury a remarqué chez tous les candidats un réel souci de présenter une introduction consistante permettant de discuter de manière approfondie une problématique relative au thème traité. Problématique et plan annoncés sont en général assez bien traités dans l'exposé qui suit.

Si lors des sessions précédentes, le jury avait relevé la tendance de certains candidats à dresser un catalogue de théories au lieu de concentrer leur attention sur le traitement du sujet, cette année aucun exposé n'a présenté ce défaut. En revanche, les exposés ont parfois manqué ... de références théoriques. Il convient donc de trouver le juste milieu !

Les autres remarques formulées par le jury lors des sessions précédentes semblent avoir été entendues des préparateurs, car cette année :

- les candidats ne se sont pas trop « accrochés » aux connaissances académiques et ont bien abordé le sujet sous l'angle pratique, en conformité avec l'intitulé même de l'épreuve : « étude d'un problème **pratique** de gestion » et en référence aux recommandations données précédemment par le jury,
- les candidats ont tous fait l'effort d'appuyer leur exposé sur des exemples concrets, certes avec des intensités, des pertinences et des succès variables, mais les exposés sont illustrés d'exemples. Pour que les exemples ne se limitent pas à la seule citation du nom d'une entreprise, le jury rappelle qu'ils doivent être développés, argumentés pour remplir pleinement leur rôle d'illustration,
- les candidats utilisent de manière relativement pertinente les textes annexés. A une ou deux exceptions près, l'avertissement joint à chaque sujet invitant à ne pas paraphraser ou commenter les textes annexés a été compris et bien suivi par les candidats,
- enfin, les candidats ont, en général, présenté des transparents plus lisibles et plus ciblés que lors des sessions précédentes. Le jury rappelle que la projection doit se limiter au plan, à des schémas ou à une problématique exprimée de façon concise.

Cependant, le jury regrette encore que trop de candidats s'expriment de manière confuse. Les candidats futurs devraient se préparer à présenter un exposé plus concis (la durée de 40 minutes est un temps maximum), d'une voix mieux posée, à un rythme plus lent. Lors de cette session, si les exposés ont plutôt bien respecté la règle de concision, ils n'ont en général pas été marqués par l'aisance d'expression, qui devrait être un peu plus travaillée, s'agissant de futurs professeurs agrégés.

Pour les futurs candidats, le jury rappelle que l'objectif de l'exposé n'est pas de dire un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème, mais de présenter un développement argumenté sur le sujet posé, en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique, et en illustrant par des exemples concrets intégrés au raisonnement. Il faut éviter aussi bien l'exhaustivité des références académiques, que le survol journalistique des faits d'actualité en rapport avec le sujet.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	8
Moyenne des notes obtenues	10,00/20
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	2
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	3

Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Les méthodes de calcul de coût
- Les prix de cession interne

Remarques du Jury

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts de gestion comptable et financière et la mise en œuvre d'un processus pédagogique. Le jury se félicite de la perception du recadrage de l'épreuve de leçon par les candidats. La quasi-totalité des candidats a bien compris l'orientation pédagogique à donner à la prestation. En effet, rares sont ceux qui ont réalisé un exposé « conférence », ne correspondant pas au cahier des charges de l'épreuve orale de leçon inscrite au concours de l'agrégation d'économie et gestion.

Toutefois, l'aspect pédagogique ne saurait se limiter à l'élaboration d'une fiche listant de façon initiale les objectifs et les moyens pour la leçon.

- En effet, souvent les candidats énumèrent des objectifs généraux se référant à une acquisition de connaissances ou à une capacité de calcul, en occultant l'objectif premier et plus ambitieux pour l'apprenant. Pour exemple, l'objectif de la première leçon n'est pas de connaître les différentes méthodes de calcul de coût mais d'être en mesure de choisir parmi celles-ci, selon la décision à éclairer. Cette précision de taille permet d'éviter la proposition d'un plan « catalogue » pour lequel l'apprenant ne disposera pas des clefs de sélection ou du moins les oubliera.
- De plus, les moyens pédagogiques sont énoncés globalement (polycopiés, tableau, rétroprojecteur) sans préciser leur gestion prévisionnelle au cours de la leçon. Ainsi, la gestion de l'espace d'un tableau, la conception d'un support, la gestion de la participation, le travail en groupes ou encore l'utilisation du rétroprojecteur supposent une réflexion pédagogique préalable d'ampleur non traduite dans les exposés.
- Le jury a apprécié la volonté des candidats d'annoncer les temps probables des séquences. Cependant, le jury a constaté une tendance assez fréquente et naturelle à sous estimer la masse horaire nécessaire. Par exemple, proposer 16 heures pour le traitement de l'ensemble des méthodes de calcul de coût, est irréaliste.
- Le jury déplore un manque de recul par rapport aux outils souvent maîtrisés techniquement. Les candidats doivent s'interroger sur la pertinence des outils et les contingences de leur utilisation. Ils doivent parvenir à dépasser la dimension technique pour accéder à une véritable démarche pédagogique centrée sur un objectif ambitieux.

Conseils aux futurs candidats :

- Les candidats ne doivent pas rédiger le brouillon de l'exposé au risque de céder à la tentation confortable de lire des phrases conçues pour l'écrit inadaptées à l'exercice oral. Il est vivement conseillé de rédiger uniquement les premières phrases de l'introduction puis de se contenter de porter sur le brouillon un plan détaillé comprenant mots clef et transitions.
- La dimension pédagogique doit être omniprésente dans l'exposé et doit indiquer les moyens précis envisagés pour transmettre les connaissances citées. La présentation conjointe des connaissances à transmettre, des objectifs et des

moyens pédagogiques associés, semble une voie intéressante à emprunter par les candidats afin d'aider le jury à percevoir la progression didactique envisagée.

- L'utilisation du rétroprojecteur est souhaitable à condition qu'elle soit opportune. En général, les transparents des candidats comportent bien trop d'éléments, notamment rédigés (introduction et conclusion complète). Il convient d'utiliser des mots clefs ou des schémas (ces derniers ont été totalement absents de cette session). Ne pas omettre la règle simple qu'au-delà de 7 éléments (titres...) un transparent n'est plus lisible.
- Il convient de veiller à respecter les niveaux d'un plan en justifiant les parties puis les sous parties. Si un premier transparent doit présenter les deux voire trois titres principaux ; chaque titre fera ensuite l'objet d'un transparent spécifique.
- Le tableau n'a quasiment pas été utilisé. Lorsque ce fut le cas, sa gestion n'a pas été satisfaisante, faute de soin et de réflexion sur la présentation des éléments.

La gestion du temps est aussi une variable essentielle de l'exposé. Certaines prestations n'ont pas exploité le temps imparti, loin s'en faut.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	4
Moyenne des notes obtenues	12,00/20
Nombre de notes supérieures ou égales à la moyenne	2
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	3
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	2
Nombre de notes inférieures à 8	0

Préliminaires

La leçon d'économie et gestion, option commerciale, consiste en un exposé de 40 minutes au maximum, suivi de 20 minutes de questionnement. En aucun cas le candidat ne doit considérer les membres du jury comme des élèves. L'exposé de la leçon est un exposé didactique, il ne s'agit pas d'apporter une réponse à une problématique. Le candidat choisit de dissocier l'exposé et sa didactisation ou bien il opte pour un mode d'exposé combinant la double dimension.

Remarques sur le fond

Le jury n'a entendu que 4 candidats. Tous ont composé sur le même sujet : la connaissance du consommateur.

En focalisant sur le singulier, du consommateur, le sujet invitait à une approche classique partant de la connaissance de l'individu à celle du consommateur, induisant la présentation de modèles analytiques de FREUD, WALRAS, KEYNES...et des modèles de comportement d'achat individuel.

Ainsi, un plan du type suivant a-t-il été retenu par un candidat :

I - VARIABLES EXPLICATIVES DU COMPORTEMENT D'ACHAT DU CONSOMMATEUR

A- Facteurs individuels

- 1- Facteurs psychologiques
- 2- Facteurs personnels

B- Facteurs d'influence

- 1- Socio- culturels
- 2- Psycho- sociaux

II - PROCESSUS DE DECISION DU CONSOMMATEUR

A- Les mécanismes déterminant une situation d'achat

- 1- Importance du risque
- 2- Degré d'implication

B- Les étapes du processus d'achat

- 1- Modèle d'apprentissage
- 2- Processus d'achat (VAUGHN)

Sans pour autant constituer une référence unique, ce plan permettait la présentation d'une leçon de bonne tenue. Le candidat avait choisi de présenter le mode de didactisation au fur et à mesure de la progression. Le jury a apprécié cette imbrication. Le questionnement porte sur tous les domaines sans exclusive et le jury apprécie toujours une ouverture à l'international dans les réponses.

Remarques sur la forme

Le jury rappelle qu'il souhaite entendre des exposés vivants et toniques. Pour ce faire le candidat doit utiliser l'espace de manière conviviale et présenter sa leçon en regardant le jury, en se libérant de ses notes manuscrites. Aucun candidat n'a eu cette maîtrise. Encore cette année, le jury renouvelle son souhait de visualiser des transparents agréablement présentés et surtout utilisés de manière moins conformiste. En particulier les fautes d'orthographe prennent une dimension cruelle lorsqu'elles font l'objet d'une projection.

Enfin, le jury s'est plu à écouter des exposés au vocabulaire et à la teneur académique. Le choix des mots, la maîtrise du discours constituent indubitablement un facteur de différenciation.

Conclusion

Cette troisième session reste moyennement satisfaisante. La moyenne obtenue cette année est supérieure à celle de l'année précédente ; comparaison à relativiser en raison du nombre de candidats. La motivation des candidats était évidente. En dépit d'une très forte température, les candidats ont su exposer avec beaucoup de dignité. Les résultats confirment le sérieux de la préparation.

ANNEXES

*Pour alléger le poids de ce document, les sujets des épreuves en ont été retirés.
Ceux-ci sont disponibles, dans leur version intégrale, sur le [site du CPA-EG](#).*